Rubrique: Avis officiels généraux et annonces

Sous-rubrique: Autre avis officiel Date de publication: KABVS 17.04.2024 Visible par le public jusquau: 17.05.2024 Numéro de publication: AL-VS15-0000000996

Entité de publication



Commune de Chamoson, Chemin Neuf 9, 1955 Chamoson

Autre avis – Convocation Assemblée primaire, Chamoson

Titre de l'avis

Convocation Assemblée primaire

Contenu de l'avis

L'assemblée primaire de la commune de Chamoson est convoquée le mardi 07 mai 2024, à 19 heures 00, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 12 décembre 2023.
- 2. Règlement sur les eaux à évacuer approbation
- 3. Adhésion à l'association intercommunale pour l'accueil familial de jour de la région des Coteaux du Soleil décision
- 4. Divers

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions légales, les informations et les documents concernant les points de l'ordre du jour sont à disposition, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8 heures à 12 heures) au greffe communal.

Le règlement sur les eaux à évacuer est également consultable sur le site internet <u>www.chamoson.net</u> et ce jusqu'à la date de l'assemblée.

Selon l'article 7 du règlement communal d'organisation du 12 mars 2007, les propositions de modification de règlement doivent être déposées par écrit et contre reçu au greffe communal jusqu'au 2 mai 2024. Elles peuvent être consultées au greffe communal jusqu'au 07 mai 2024. Toute proposition qui n'est pas déposée dans les formes et délais utiles est réputée irrecevable.

Une séance d'information pour la présentation du règlement des eaux à évacuer est prévue le 24 avril 2024, à 19h00 au réfectoire de la salle polyvalente.

Point de contact

Commune de Chamoson Chemin Neuf 9 1955 Chamoson